

**AMBASSADE DU TOGO**  
Grabbeallee 43  
13156 Berlin  
Tel. : 030/49908968  
Fax: 030/49908967



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail – Liberté – Patrie

N° 104 /ATB/LTG/AAL/10

## **NOTE VERBALE**

L'Ambassade de la République Togolaise présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies sur les Changements Climatiques et a l'honneur de lui transmettre en annexe copie du document élaboré par les Autorités Compétentes Togolaises et intitulé « Soumission de propositions de Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National dans le cadre de l'Accord de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties sur les Changements Climatiques à Copenhague ».

L'Ambassade de la République Togolaise saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat des Nations Unies sur les Changements Climatiques les assurances de sa haute considération.



Berlin, le 16 Février 2010

**SECRETARIAT DES NATIONS UNIES  
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
(UNFCCC)**

**B O N N**

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**Objet :** *Soumission de propositions de Mesures d'Atténuation Appropriées  
au niveau National dans le cadre de l'Accord de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties  
sur les changements climatiques à Copenhague*

**Appendix II : Nationally Appropriate Mitigation Actions /  
Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA/MAAN)**

PAYS	N°	Actions
TOGO	1	<b>Porter la couverture forestière de 7% en 2005 à 30% en 2050 par rapport à la superficie nationale à travers le reboisement :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Création de puits de gaz à effet de serre ;</li><li>- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;</li><li>- Amélioration de la disponibilité de ressources forestières.</li></ul>
	2	<b>Efficacité énergétique en milieux urbain et rural au Togo :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réduction de la consommation énergétique (Transport en commun, utilisation du gaz par substitution au fuel...);</li><li>- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;</li><li>- Remplacement de lampes plus consommantes par des lampes moins consommatrices d'énergies.</li></ul>
	3	<b>Maîtrise des énergies traditionnelles au Togo :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rationaliser l'utilisation des sources d'énergies traditionnelles (biomasse) ;</li><li>- Utilisation de foyers améliorés ;</li><li>- Amélioration des rendements de carbonisation de bois pour la fabrication du charbon.</li></ul>
	4	<b>Promotion des énergies renouvelables au Togo :</b> (Solaire, éolien, biogaz, biocarburant) <ul style="list-style-type: none"><li>- Recherches axées sur l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne ;</li><li>- Recherche sur l'utilisation des énergies de biogaz et de biocarburants</li></ul>

Lomé, le **29 JAN 2010** .....